



Tableau de bord trimestriel

emploi, insertion

Numéro 2

Septembre 2016 - Données Juin 2016

Évolution de l'emploi depuis 2006 dans le Rhône



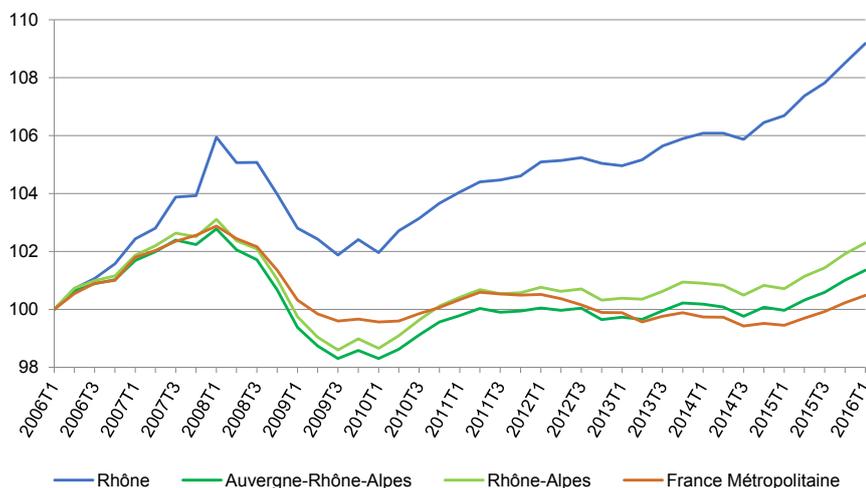
Source : Insee, estimation d'emploi. Données trimestrielles corrigées des variations saisonnières.

Le Rhône maintient sa dynamique d'emploi

- **594 260** emplois salariés dans le Rhône au 1^{er} trimestre 2016.
- + 13 600 emplois en 1 an soit + 2,3 % d'évolution.
- les services et l'intérim, secteurs les plus dynamiques.

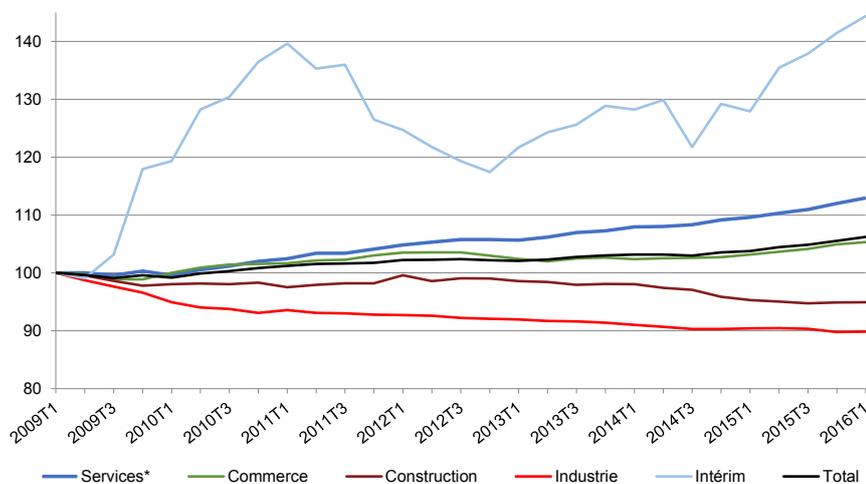
La croissance de l'emploi se confirme dans le Rhône. Elle est toujours portée par les services et l'intérim. Le Rhône a été, avec la Savoie, le département le plus dynamique en termes de création d'emplois. Sur la dernière année, un emploi supplémentaire sur deux dans la région est localisé dans le Rhône.

Évolution comparée de l'emploi salarié depuis 2006
(en indice base 100 au 1^{er} trimestre 2006)



Source : Insee, estimations d'emploi. Données trimestrielles corrigées des variations saisonnières.

Évolution de l'emploi salarié par secteur dans le Rhône depuis 2009
(en indice base 100 au 1^{er} trimestre 2009)



* hors commerce et intérim

Source : Insee, estimations d'emploi. Données trimestrielles corrigées des variations saisonnières.

Une dynamique d'emploi plus soutenue dans le Rhône

Le Rhône compte 13 600 emplois salariés de plus au 1^{er} trimestre 2016 par rapport à l'année précédente. La croissance des emplois réamorcée en 2010 a été plus précoce et plus soutenue dans le Rhône que dans les autres territoires de comparaison. La dernière année a été particulièrement dynamique avec + 2,3 % d'emplois en un an. Ce taux d'évolution annuelle est le plus élevé depuis 2008.

Les services, moteurs de la création d'emplois

Au 1^{er} trimestre 2016, les services* comptent près de 312 000 emplois, soit plus d'un emploi sur deux dans le Rhône. Le nombre d'emplois a augmenté de + 3,1 % en un an (+ 9 300 emplois).

Parmi les secteurs pourvoyeurs d'emplois, le commerce figure toujours en bonne place avec + 2,1 % en un an (+2 160 emplois).

L'intérim enregistre le taux de croissance le plus significatif (+ 12,9 % en un an soit près de 3 000 emplois supplémentaires) par rapport aux autres secteurs d'activité et le plus élevé de ces dernières années. Le recours aux contrats intérimaires par le secteur de la construction, en fort développement sur la période récente est une explication à la hausse soutenue des emplois dans l'intérim. La bonne santé de l'intérim illustre néanmoins le besoin toujours fort de flexibilité des entreprises face à une reprise de la conjoncture économique encore incertaine.

Le taux de chômage diminue dans la Métropole de Lyon

La poursuite de la dynamique de création d'emplois dans le Rhône a pour effet de faire baisser le taux de chômage dans la Métropole de Lyon au 1^{er} trimestre 2016 dans la continuité du dernier trimestre 2015. Le rang de la zone d'emploi de Lyon parmi les zones d'emploi de comparaison reste inchangé, que ce soit au niveau régional ou national.

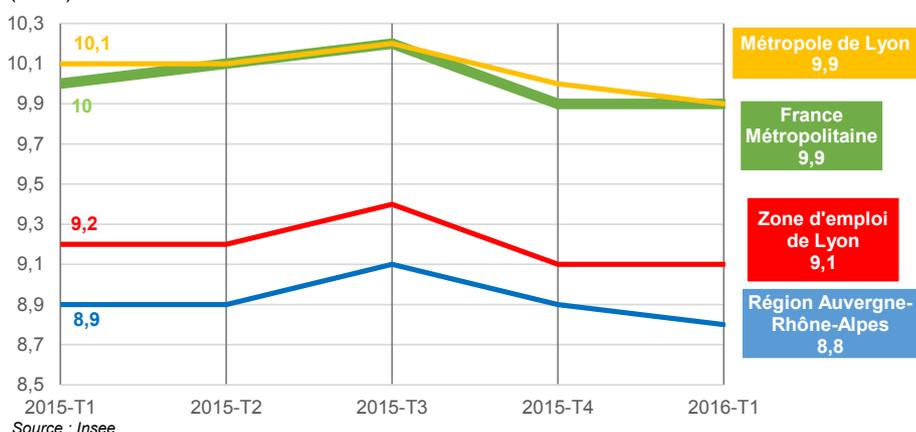
- Métropole de Lyon : le taux de chômage localisé atteint 9,9 % à la fin du 1^{er} trimestre 2016.
- Il est en recul par rapport à l'année précédente.

Une poursuite de la baisse du taux de chômage dans la Métropole de Lyon pour atteindre 9,9 % au 1^{er} trimestre

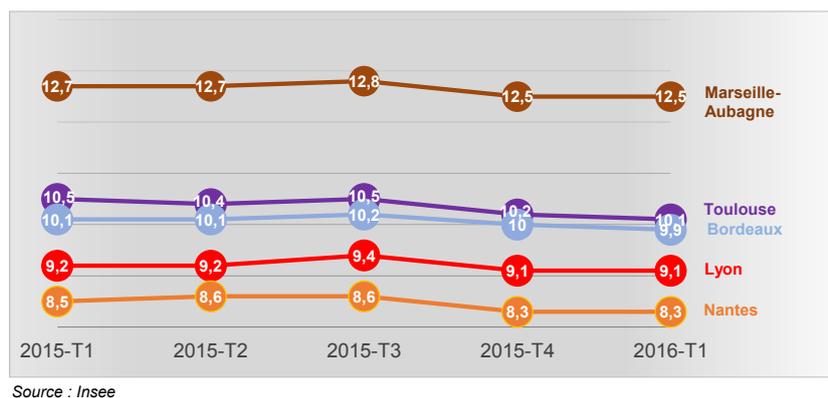
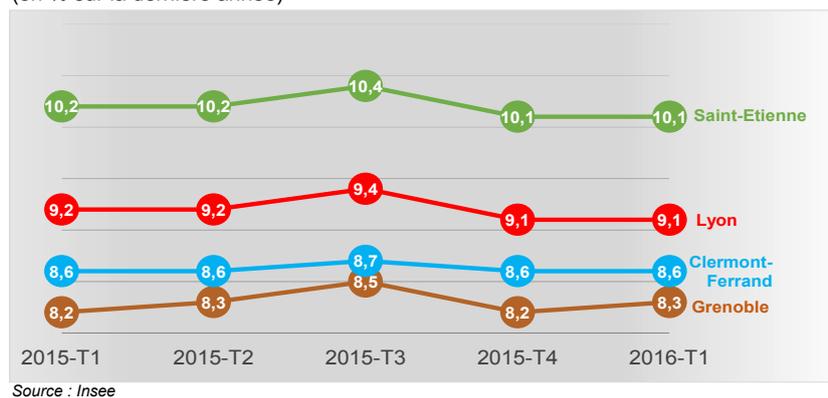
La baisse du taux de chômage amorcée au dernier trimestre 2015 dans la Métropole de Lyon se poursuit sur le 1^{er} trimestre 2016 alors que les taux de chômage de la France métropolitaine et de la zone d'emploi de Lyon se stabilisent. A noter que les taux dans les principales zones d'emploi de la région ne baissent également pas sur le 1^{er} trimestre de cette année.

Taux de chômage localisés :
 Ces séries synthétisent les informations de l'enquête emploi (chômage au sens du Bureau international du travail-BIT) et des demandeurs d'emploi en fin de mois, les DEFM (chômage répertorié par Pôle emploi).
 La méthode d'estimation repose sur l'estimation d'une part du chômage (numérateur) et, d'autre part, de l'emploi (une partie du dénominateur), par zone d'emploi et par département. Le numérateur est obtenu, à partir du nombre de chômeurs national au sens du BIT ventilé aux différents niveaux géographiques à partir de la structure des DEFM. Un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle Emploi (et inversement).
 Le taux de chômage de la Métropole de Lyon a été calculé à la demande du Président de la Métropole, en suivant une méthode proche de celle utilisée pour les zones d'emploi. Calculé chaque trimestre, il est potentiellement moins robuste que le taux de chômage établi au niveau du département ou de la région.
Zone d'emploi :
 Espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage en zones d'emploi est adapté aux études locales sur le marché du travail. La zone d'emploi de Lyon compte 266 communes de l'Ain, de l'Isère, de la Loire et du Rhône.

Taux de chômage localisés en moyenne trimestrielle (en %)



Taux de chômage BIT par zone d'emploi, en moyenne trimestrielle : comparatifs avec les principales zones d'emploi de la région et de France (en % sur la dernière année)



Vers une accalmie de la hausse du chômage?

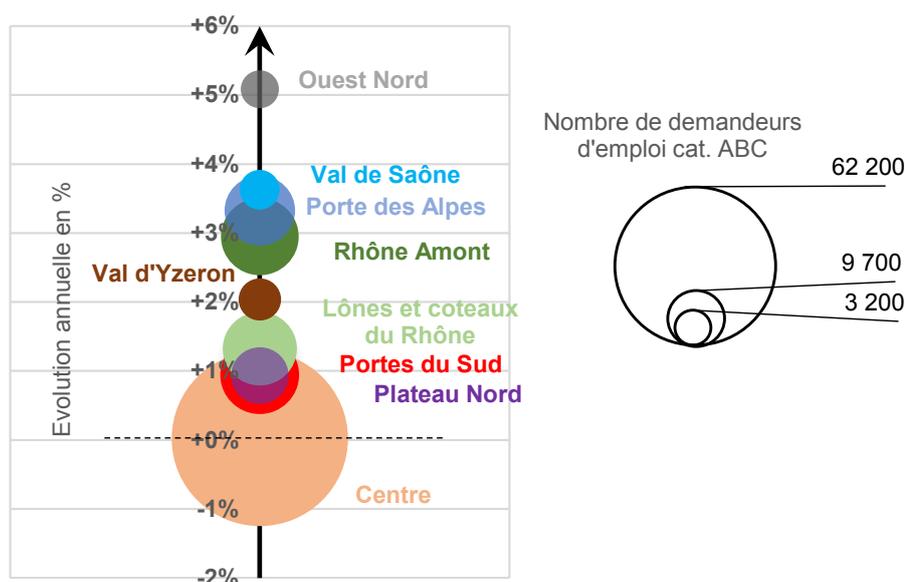
- **118 570** demandeurs d'emploi dans la Métropole de Lyon fin juin 2016.
- **+1,1 %** en un an (1 260 demandeurs supplémentaires).
- **Plus fortes hausses en % (> +3 %)**: Ouest Nord, Val de Saône et Porte des Alpes.

La hausse des effectifs de demandeurs d'emploi, au nombre de 118 600 fin juin 2016, ralentit nettement sur la dernière année. Parmi les territoires concernés par les plus fortes augmentations, on retrouve Porte des Alpes déjà fortement touché par le chômage. Plateau Nord, Portes du Sud et surtout le Centre se distinguent par une quasi stabilité des effectifs de chômeurs.

Conférences territoriales des Maires	Demandeurs d'emploi cat. A, B, C			Demandeurs d'emploi cat. A	
	Effectif fin juin 2016	Evol. annuelle		Evol. annuelle	
		en %	en volume	en %	en volume
Centre	59 551	+0,0%	+11	-1,5%	-567
Lônes et coteaux du Rhône	10 510	+1,3%	+137	-1,2%	-78
Ouest Nord	2 789	+5,1%	+135	+2,0%	+36
Plateau Nord	6 290	+0,9%	+58	-1,3%	-54
Porte des Alpes	9 476	+3,3%	+305	+3,1%	+189
Portes du Sud	11 880	+0,9%	+111	-1,7%	-142
Rhône Amont	11 563	+2,9%	+331	+1,4%	+107
Val de Saône	3 057	+3,6%	+107	+1,4%	+27
Val d'Yzeron	3 453	+2,0%	+69	+2,2%	+47
Métropole de Lyon	118 569	+1,1%	+1 264	-0,6%	-435

Source : Pôle emploi - données brutes

Effectifs des demandeurs d'emploi fin mars 2016 et évolution annuelle par Conférence territoriale des Maires



Source : Pôle emploi - données brutes

Une stabilisation du nombre de demandeurs d'emplois dans le Centre de la Métropole

La hausse du chômage (demandeurs d'emploi de catégories A, B, C) a sensiblement ralenti sur la dernière année (+ 1,1 % entre juin 2015 et juin 2016 contre + 7,2 % sur la période annuelle précédente). Elle est particulièrement contenue dans les bassins de vie Centre, Plateau Nord et Portes du Sud. Les hausses les plus élevées (en taux d'évolution annuelle) concernent Ouest Nord (+ 5,1 %), Val de Saône (+ 3,6 %) et Porte des Alpes (+ 3,3 %).

S'agissant des demandeurs d'emploi n'ayant pas travaillé au cours du mois de référence (catégorie A), qui représentent deux tiers des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C, leur nombre a baissé dans quatre des neuf bassins de vie de la Métropole de Lyon. A l'échelle du territoire, les demandeurs d'emploi de catégorie A sont 435 de moins fin juin 2016 par rapport à l'année précédente.

Cette évolution encourageante qui n'avait pas été observée depuis plusieurs années est toutefois à rapprocher de la hausse sensible, sur la même période, des effectifs des catégories D et E (respectivement + 13,5 % et + 7 %). Cela traduit une augmentation des entrées en formations et en contrats aidés, probablement d'un certain nombre de demandeurs d'emploi auparavant en catégorie A.

La zone d'emploi de Lyon, plus touchée par la hausse du nombre de demandeurs d'emploi

Malgré le ralentissement général sensible de la hausse du nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C, la zone d'emploi de Lyon se positionne au premier rang des plus forts taux d'évolution annuelle des principales zones d'emploi sur la période allant de juin 2015 à juin 2016. La zone d'emploi de Nantes a connu l'évolution la plus favorable sur la dernière année.

Zone d'emploi de Lyon : + 1,5 % de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C entre juin 2015 et juin 2016.

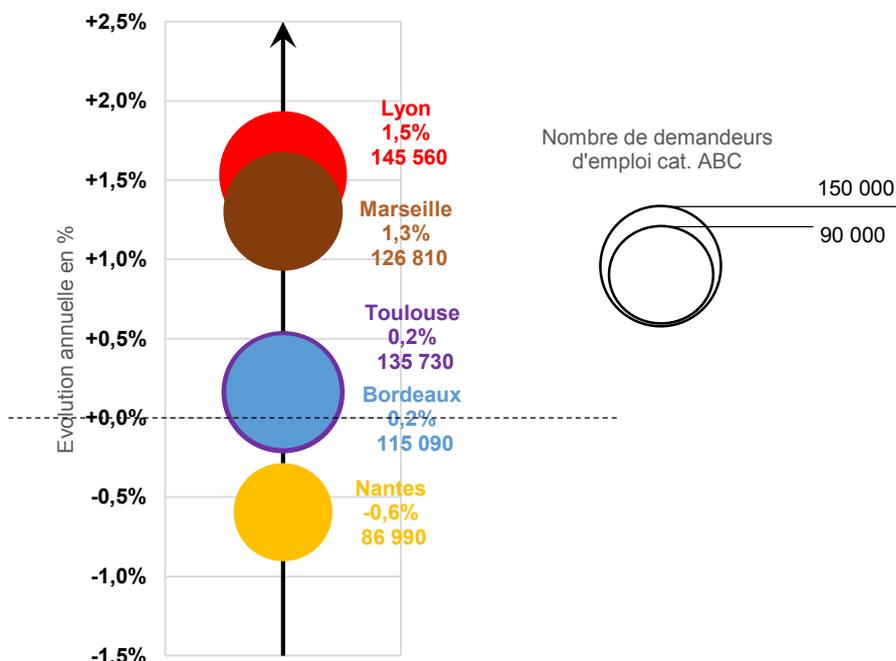
Le taux d'évolution annuelle du nombre de demandeurs d'emploi de la zone d'emploi de Lyon le plus élevé parmi les zones de comparaison

La hausse du chômage observe un net ralentissement dans les principales zones d'emploi de France métropolitaine. Celle de Lyon occupe fin juin 2016 le 1^{er} rang des évolutions les plus fortes avec une hausse de + 1,5 % en un an. Celle de Marseille la suit de très près avec + 1,3 %.

Le nombre de demandeurs d'emploi se stabilise à Toulouse et Bordeaux (+ 0,2 %) et recule à Nantes (- 0,6 %) qui présente également le taux de chômage localisé le plus faible parmi les cinq zones d'emploi de comparaison nationale juste devant celle de Lyon (cf. graphe page 3).

La hausse du chômage plus forte sur la zone d'emploi de Lyon qu'ailleurs, peut être liée à l'attractivité du territoire lyonnais pour les actifs ayant un emploi et aussi pour les demandeurs d'emploi en lien avec la qualité de vie et le bassin d'emplois.

Demandeurs d'emploi cat. A, B, C fin juin 2016 et évolution annuelle dans les principales zones d'emploi françaises



Source : Dares - Pôle emploi

Demandeurs d'emploi :

Pôle emploi définit cinq catégories de demandeurs d'emploi :

- Les **catégories A** correspondent aux demandeurs d'emploi sans emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.
- Les **catégories B et C** désignent les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois pour les cat. B) ou longue (plus de 78 heures au cours du mois pour les cat. C).
- Les **catégories D et E** sont les demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi (cat. D) ou bénéficiaires de contrats aidés (cat. E).

Demandeurs d'emploi de longue durée : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis un an et plus.

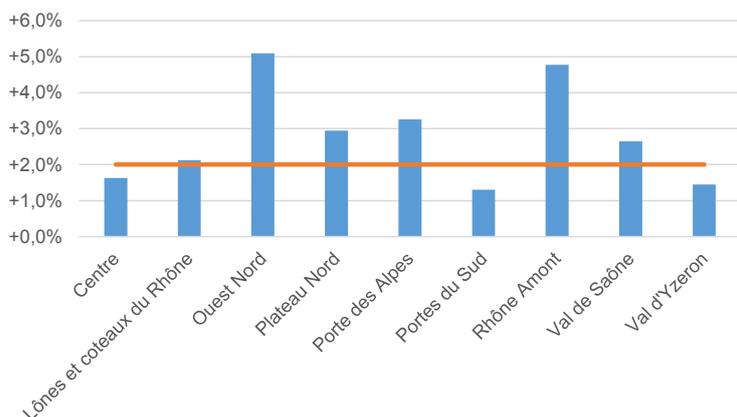
Demandeurs d'emploi de très longue durée : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis deux ans et plus.

Les chômeurs de longue durée et les seniors moins concernés par l'accalmie

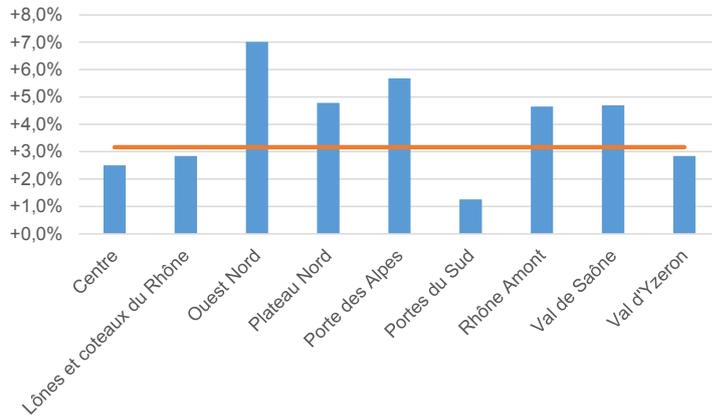
Dans la Métropole de Lyon :
 + 6 % d'évolution des demandeurs d'emploi de 50 ans et plus
 + 3,2 % d'évolution des demandeurs d'emploi de longue durée
 + 2,2 % d'évolution des demandeurs d'emploi femmes
 - 0,5 % d'évolution des demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés

La période récente se caractérise par une hausse sensible du chômage féminin dans les bassins de vie Ouest Nord et Rhône Amont. Ouest Nord est également fortement impacté par la progression du chômage de longue durée au même titre que Porte des Alpes. Le nombre de demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés a, quant à lui, davantage augmenté dans Val de Saône et Rhône Amont. Concernant les seniors, les effectifs de demandeurs d'emploi sont en hausse significative dans Val d'Yzeron.

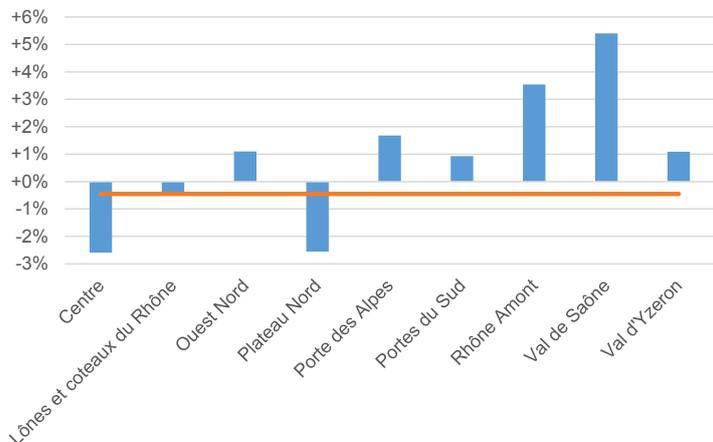
Taux d'évolution annuelle (juin 2015-juin 2016) des femmes demandeurs d'emploi (cat. A, B, C) par Conférence territoriale des maires



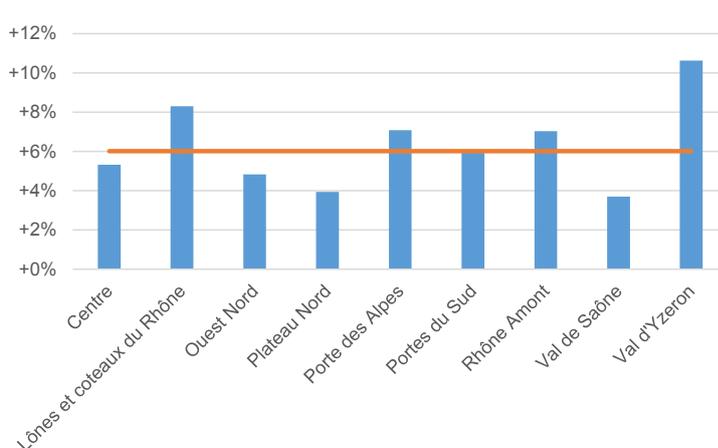
Taux d'évolution annuelle (juin 2015-juin 2016) des demandeurs d'emploi de longue durée (cat. A, B, C) par Conférence territoriale des maires



Taux d'évolution annuelle (juin 2015-juin 2016) des demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés (cat. A, B, C) par Conférence territoriale des maires



Taux d'évolution annuelle (juin 2015-juin 2016) des demandeurs d'emploi de 50 ans et plus (cat. A, B, C) par Conférence territoriale des maires



Les demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés correspondent aux demandeurs d'emploi positionnés sur les métiers de manœuvres, ouvriers spécialisés et employés non qualifiés.

Taux d'évolution annuelles (juin 2015 - juin 2016) dans la Métropole de Lyon

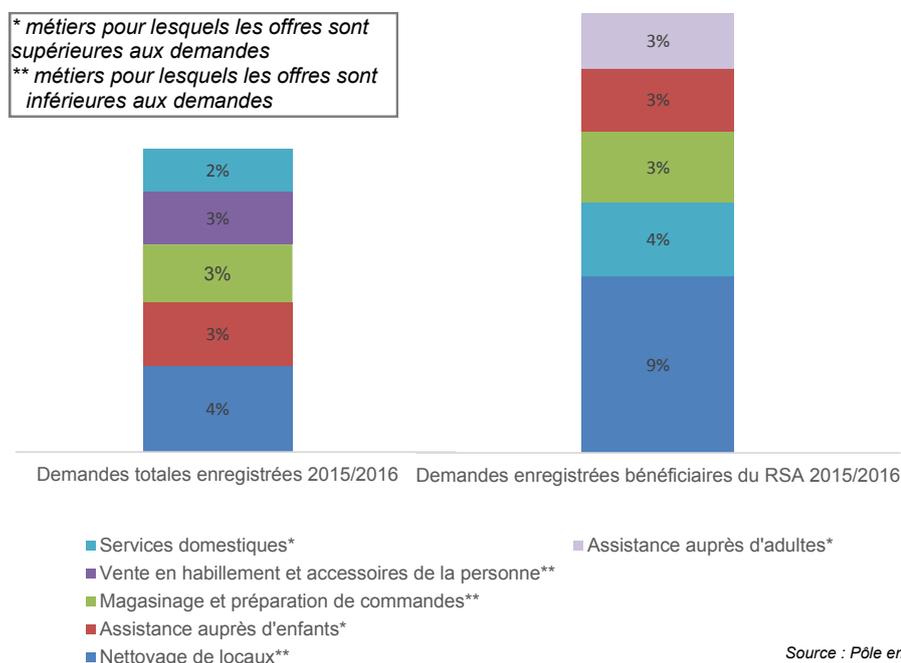
Source : Pôle emploi

Les métiers les plus recherchés par les demandeurs d'emploi ne sont pas les plus pourvoyeurs d'offres

Parmi les cinq métiers les plus recherchés par les demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA, deux souffrent d'un déficit d'offres et les trois autres d'un déficit de demandes et donc de potentielles difficultés de recrutement.

Dans la Métropole de Lyon :
6 % des demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA sont positionnés sur de l'assistance auprès d'adultes et d'enfants, secteur parmi les plus pourvoyeurs d'offres et exposé à des difficultés de recrutement

Les cinq principaux métiers recherchés par les demandeurs d'emploi (ensemble et bénéficiaires du RSA) sur la période juin 2015-juin 2016 : le nettoyage de locaux occupe le 1^{er} rang des demandes

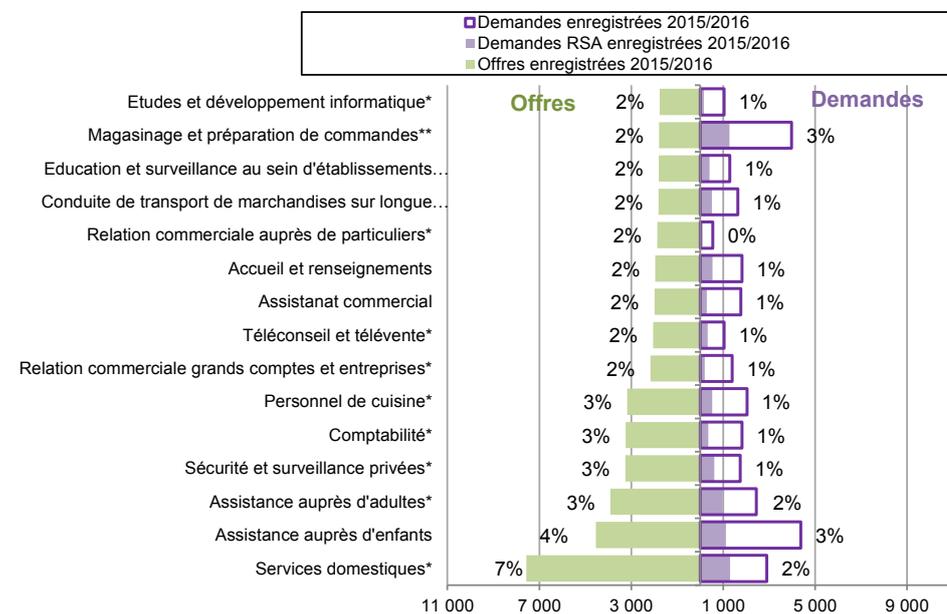


Les bénéficiaires du RSA inscrits comme demandeurs d'emploi, majoritaires dans les métiers peu qualifiés

Les bénéficiaires du RSA sont à l'origine d'un tiers des demandes d'emploi enregistrées sur la période allant de juin 2015 à juin 2016. Ils sont surreprésentés dans certains métiers (près d'une demande d'emploi sur deux) comme ceux de la sécurité et de la surveillance privées, du nettoyage des locaux, des services domestiques ou encore de la peinture en bâtiment.

9 % des demandes d'emploi enregistrées par des bénéficiaires du RSA concernent le nettoyage des locaux contre 4 % du total des demandes d'emploi. A noter que ce métier souffre d'un déficit d'offres par rapport à la demande (près de deux demandes d'emploi pour une offre) ce qui peut compliquer l'accès à l'emploi pour les demandeurs confrontés à une concurrence accrue.

Les quinze métiers les plus pourvoyeurs d'offres sur la période de juin 2015 à juin 2016 et les demandes d'emploi correspondantes



Les métiers les plus pourvoyeurs d'offres, majoritairement confrontés à des difficultés potentielles de recrutement

La majorité présente un déficit potentiel de demandes induisant de probables difficultés de recrutement. Les écarts les plus marqués concernent les métiers des relations commerciales avec les particuliers, la sécurité et la surveillance privées et les services domestiques avec plus de deux offres d'emploi pour une demande.

L'adéquation entre les offres et les demandes enregistrées par métier reste théorique et comportent certaines limites. En effet, Pôle emploi ne capte qu'une partie des offres d'emploi. De plus, nous supposons que tous les demandeurs d'emploi enregistrés sur un métier pourraient postuler aux offres correspondantes or ce n'est pas le cas. Enfin, la nature des contrats proposés dans certains métiers peut biaiser les analyses. En effet certains métiers représentent des volumes d'offres important du fait de leur saisonnalité et/ou de la durée courte des contrats.

* métiers à recrutement potentiellement difficile (offres enregistrées > demandes enregistrées)
** métiers avec un déficit d'offres (offres enregistrées < demandes enregistrées)

Source : Pôle emploi

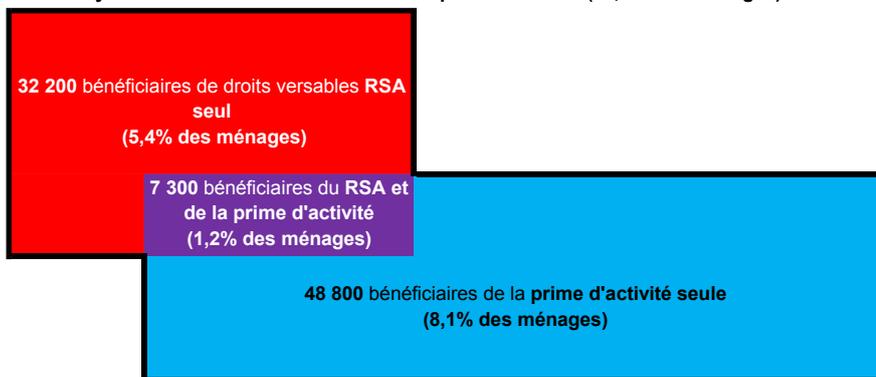
RSA : les premiers chiffres après la réforme de 2016

Près de 89 000 foyers bénéficiaires du RSA et/ou de la prime d'activité fin juin 2016 dans la Métropole de Lyon
Parmi eux, plus de 39 500 foyers bénéficiaires du RSA soit 82 750 personnes couvertes.

Près de 40 000 foyers bénéficient du RSA dans la Métropole de Lyon fin juin 2016. Élargi aux bénéficiaires de la prime d'activité (couplée ou non au RSA), ce chiffre passe à près de 89 000. Créée depuis début 2016, la prime d'activité remplace le RSA activité et la prime pour l'emploi. Les conditions d'attribution sont différentes de celles des deux dispositifs qu'elle a remplacés. Fin juin 2016, 6,2 %* de la population de la Métropole de Lyon est couverte par le RSA (6,6 % des ménages).

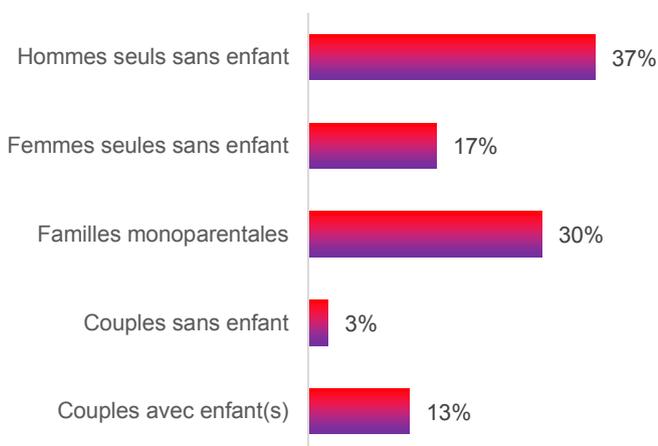
Foyers bénéficiaires de droits versables RSA et/ou prime d'activité fin juin 2016 dans la Métropole de Lyon

88 300 foyers bénéficiaires du RSA et/ou de la prime d'activité (14,7% des ménages)



Source : Caf du Rhône

Profil des 39 500 foyers bénéficiaires du RSA fin juin 2016 dans la Métropole de Lyon



Source : Caf du Rhône

* le taux de couverture de la population par le RSA est obtenu en rapportant le nombre de foyers allocataires du RSA (source : Caf du Rhône) fin juin 2016 et la population municipale de la Métropole (source : Insee RP 2013).

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires du territoire, les personnes sans-abri recensées sur le territoire et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire. Le concept de population municipale ne comporte pas de doubles comptes : chaque personne vivant en France est comptée une fois et une seule.

6,2 % de la population de la Métropole de Lyon couverte par le RSA fin juin 2016

39 500 foyers représentant 82 800 personnes (incluant conjoints et enfants) ont des droits versables RSA fin juin 2016. Pour 7 300 d'entre eux s'ajoute la prime d'activité qui vient compléter les revenus du travail d'une partie des bénéficiaires qui travaillent un peu.

43 % des foyers allocataires du RSA ont des enfants

Parmi ces foyers, la grosse majorité correspond à des familles monoparentales (30 % du total des bénéficiaires). Fin juin 2016, la Métropole de Lyon compte 12 000 foyers monoparentaux allocataires du RSA pour 5 200 couples avec enfants.

Un quart des bénéficiaires a moins de 30 ans et un sur cinq a 50 ans et plus.

Il n'existe plus qu'une composante du RSA depuis la création de la prime d'activité en janvier 2016 à savoir, le RSA socle. Parmi les bénéficiaires du RSA, une partie faible bénéficie en complément de la prime d'activité.

Les données transmises par la Caf du Rhône ne nous permettent de connaître que le profil global des foyers bénéficiaires du RSA sans distinguer celui des bénéficiaires du RSA qui touchent également la prime d'activité.

Un maintien du dispositif des contrats aidés financés par la Métropole

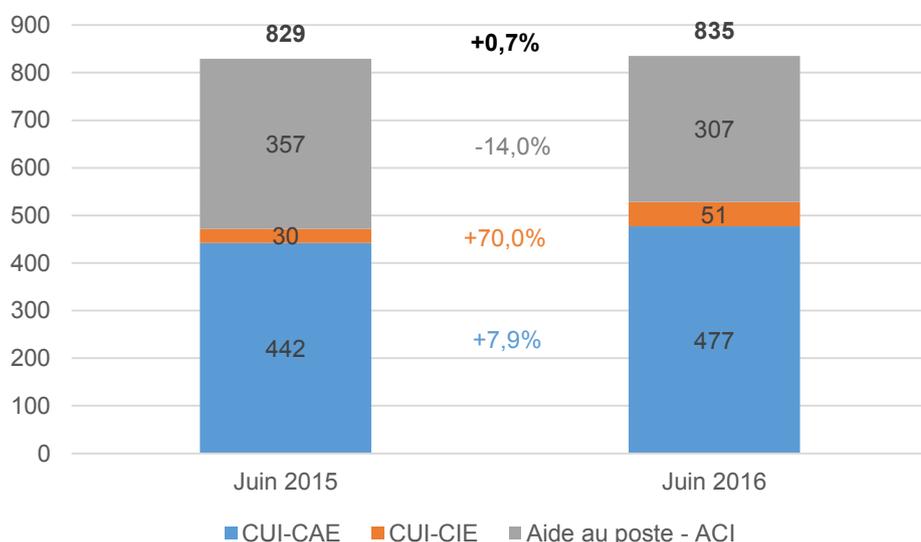
Près de 420 contrats aidés démarrés au 2^e trimestre 2016

- Une hausse de + 17 % par rapport à 2015

Plus de 830 personnes en cours de contrat aidés fin juin 2016.

Plus de 800 personnes sont en cours de contrats aidés financés par la Métropole de Lyon fin juin 2016. 57 % de ces contrats se réalisent au sein d'établissements du secteur non marchand. 37 % des contrats (307) correspondent à des aides au poste dans des ateliers et chantiers d'insertion (ACI) destinés à accueillir des personnes très éloignées de l'emploi et rencontrant des problématiques socio-professionnelles multiples.

Nombre de personnes en cours de contrats aidés (financés par la Métropole) fin juin 2015 et 2016

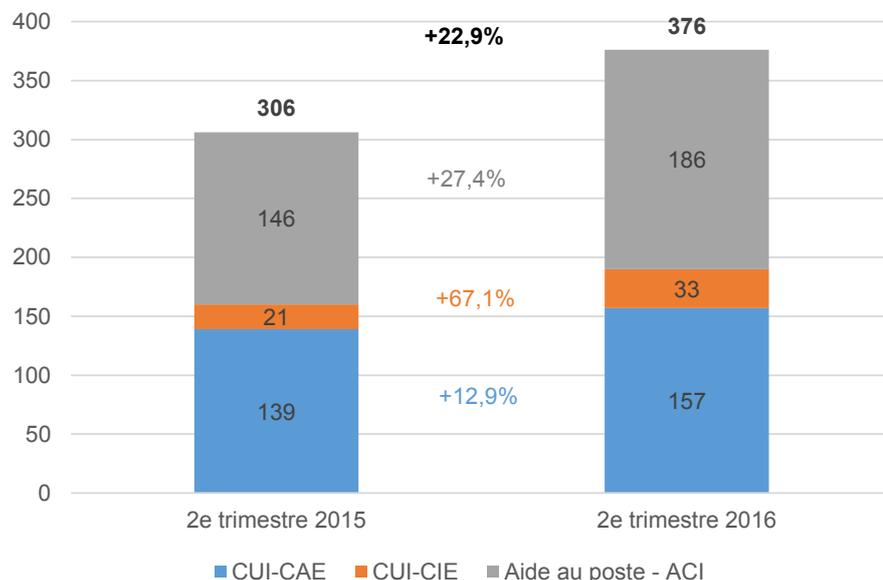


Une stabilité du nombre de personnes en cours de contrats aidés sur un an

Le nombre de CUI (CAE ou CUI) est en augmentation alors que celui des personnes en cours de contrat aidé dans un atelier-chantier d'insertion est en recul de 14 % sur un an.

Au 2^e trimestre 2016 davantage de contrats aidés ont démarré et ont été financés par la Métropole par rapport au 2^e trimestre 2015, ce quel que soit le type de contrat.

Nombre de contrats aidés financés par la Métropole démarrés aux 2^{es} trimestres 2015 et 2016



A partir de mi-2016, le dispositif de financement des contrats aidés par la Métropole se développe au profit des entreprises du secteur marchand conformément aux orientations du programme métropolitain d'insertion pour l'emploi 2016-2020 (PMI'e).

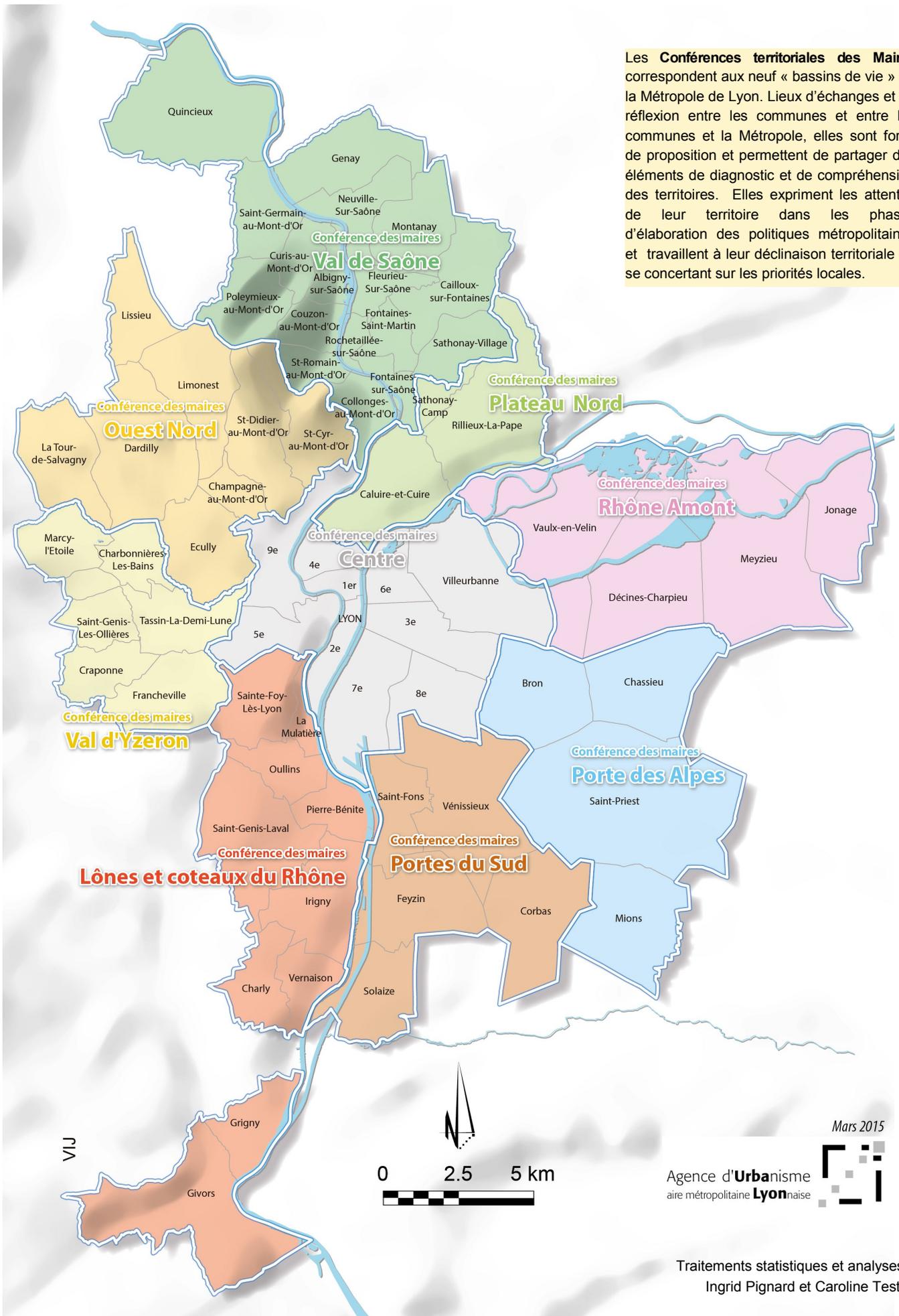
Les premiers résultats devraient pouvoir s'apprécier dès le prochain trimestre et seront analysés dans le tableau de bord trimestriel emploi, insertion numéro 3.

Le contrat unique d'insertion (CUI) a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.

Le contrat unique d'insertion (CUI) prend la forme du contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), dans le secteur non marchand et du contrat initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand des ressources est supérieur au montant forfaitaire.

Les Conférences territoriales des Maires de la Métropole de Lyon

Les **Conférences territoriales des Maires** correspondent aux neuf « bassins de vie » de la Métropole de Lyon. Lieux d'échanges et de réflexion entre les communes et entre les communes et la Métropole, elles sont force de proposition et permettent de partager des éléments de diagnostic et de compréhension des territoires. Elles expriment les attentes de leur territoire dans les phases d'élaboration des politiques métropolitaines et travaillent à leur déclinaison territoriale en se concertant sur les priorités locales.



La prime d'activité remplace le RSA activité et la prime pour l'emploi depuis le 1^{er} janvier 2016

La prime d'activité est entrée en vigueur le 1^{er} janvier, pour un premier paiement en février 2016. Elle remplace le RSA "activité" et la prime pour l'emploi.

Elle peut être demandée par un salarié ou un travailleur indépendant de 18 ans et plus. Elle concerne également les étudiants salariés et les apprentis qui ont, durant au moins trois mois, perçu un salaire minimum d'environ 890 euros net par mois.

Le salaire perçu ne doit pas être supérieur à 1500 euros net par mois environ (montant valable pour une personne seule sans enfant). Son montant est calculé en fonction de la composition et des ressources du foyer. Elle est versée chaque mois et calculée pour 3 mois fixes en fonction des revenus du trimestre précédent.

Les **bénéficiaires du RSA** qui travaillent n'ont aucune demande à faire. Ils basculent automatiquement vers la prime d'activité. Le RSA dit "socle" continuera d'exister pour les personnes qui ne travaillent pas et/ou ont de très faibles ressources

Les **bénéficiaires de la prime pour l'emploi** (sans être bénéficiaire du RSA) peuvent estimer leurs droits à la prime d'activité grâce à un simulateur et déposer une demande. Ils doivent ensuite déclarer leurs ressources tous les 3 mois.

Les **personnes qui ne bénéficient ni du RSA ni de la prime pour l'emploi** peuvent estimer leurs droits à la prime d'activité grâce à un simulateur et déposer une demande. Ils doivent ensuite déclarer leurs ressources tous les 3 mois.

Retrouvez les publications de l'observatoire

Emploi, insertion, cohésion sociale

sur www.opale-lyon.com

GRAND LYON
la métropole



Agence d'**Urbanisme**
aire métropolitaine **Lyon**naise



Métropole de Lyon, Etat, Département du Rhône, Sepal, Sytral, Région Auvergne Rhône-Alpes, Epora, Pôle métropolitain, Communautés d'agglomération de la Porte de l'Isère, du Bassin d'Annonay, du Pays Viennois, Communautés de communes de l'Est Lyonnais, de la Vallée du Garon, des Vallons du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, du Pays de l'Ozon, du Pays Morantais, Communes de Bourgoin-Jallieu, Lyon, Tarare, Vaulx-en-Velin, Vénissieux, Villeurbanne, Syndicats mixtes des Scot de l'Ouest Lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, de la Dombes, des Monts du Lyonnais, des Rives du Rhône, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Val de Saône-Dombes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Chambre de commerce et d'industrie Lyon Métropole, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Caisse des dépôts et consignations, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Opac du Rhône, Syndicat mixte de transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise, Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Grand Parc Miribel Jonage

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient - 69326 Lyon Cedex 03
Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10
www.urbalyon.org

Directeur de la publication : **Damien Caudron**
Réfèrent : Caroline Testut 04 81 92 33 81 c.testut@urbalyon.org
Infographie : Agence d'urbanisme